

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24123569

1e

Déposé / Reçu le

09 AOÛT 2024

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : 0401 984 430

Dénomination

(en entier) : **Société coopérative LE LOGIS-FLOREAL agréée par la
société du Logement de la Région Bruxelloise sous le n°
2070**

(en abrégé) : **s.c. LE LOGIS-FLOREAL**

Forme juridique : s.c.

Adresse complète du siège : Avenue Georges Benoît, 22 - 1170 Bruxelles

Objet de l'acte :

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 mai 2024

8. ELECTIONS STATUTAIRES :

M. Abdelkader FADLI, rue des Spirées, 11/RG à 1170 Bruxelles et Monsieur Eric VANDENBOSCH, avenue des Dryades, 38/145 à 1170 Bruxelles, sortants et rééligibles, candidats à leur propre succession, sont élus à la majorité comme administrateur pour un terme de 3 ans. Le représentant de la Région s'abstient.

LA PRESIDENTE

LE DIRECTRICE GENERALE

A. DE BOE

D. GODFIRNON

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).